



Karine Trottein

**Conseillère
municipale déléguée**

Alimentation
et restauration scolaire

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le compte administratif 2020

Tout d'abord, et au nom des élu·es communistes, je souhaite avant tout remercier Marion GAUTIER pour son travail et la qualité de sa présentation relative à ce compte administratif. La perfection n'est pas de ce monde, mais tout un chacun a la possibilité de tendre vers cet objectif.

Aussi, les collègues élus dans l'Opposition se sont bien évidemment attachés à relever certains points d'achoppement, voire insinué que la Ville ait profité de la crise sanitaire. Ces propos me choquent, Madame SPILLEBOUT. Les problématiques budgétaires que vous avez évoquées ne sont pas liées à une mauvaise gestion mais seulement à ces paramètres extérieurs qu'il n'était pas possible de prévoir lors du budget primitif de 2020, et **malgré ces difficultés relevant de la pandémie que nous connaissons depuis près d'une année et demi maintenant, la Ville s'est retrouvée en première ligne pour maintenir la continuité du service public** auquel on tient tant, Anissa BADERI l'appuyait particulièrement lors de son intervention, mais aussi pour protéger les habitants les plus fragiles et soutenir les acteurs économiques, sociaux et culturels locaux très impactés. Madame GAUTIER l'indiquait, cela représente un impact financier de 16 M€.

La lecture de ce compte administratif met d'autres choses en exergue. Je ne vais pas tout reprendre ici, mais j'ai souhaité relever quelques points pour les appuyer à mon tour :

- notre capacité de désendettement reste inférieure à sept années, inférieure à six années si l'on intègre les produits de cession ;
- la trajectoire de désengagement est engagée depuis plusieurs années et réelle ;
- l'encours de la dette totale baisse de 3,2 % en 2020 ;
- fort de ce résultat, 60 M€ de dépenses d'investissement ont pu être réalisées, près de 90 % des objectifs ont ainsi été effectués.

Notons aussi les efforts de la Ville de Lille pour obtenir des subventions qui se sont traduites par 5 M€ obtenus et injectés en investissement.

À propos des dépenses d'investissement encore, je soulignerai les 1,8 M€ pour la propreté de la Ville, comme les 1,2 M€ pour l'aménagement des espaces verts. 1,2 M€ également ont été dépensés pour l'accessibilité de tous les publics. **La Majorité réaffirme ainsi sa volonté de faire de Lille une Ville inclusive, solidaire et durable pour tous les Lillois et les Lilloises.**

Malgré une perte de recettes de fonctionnement de l'ordre de 5,29 %, liée principalement aux produits des services et du domaine, nous maintenons **un niveau fiscal dans la moyenne basse** des grandes Villes. Malgré ces pertes des recettes de fonctionnement, nous avons maintenu le niveau de dépenses et réalisé 94,6 % par rapport à la projection initiale, en fonctionnement donc.

Nous retenons particulièrement sur ce point les dépenses relatives à l'apprentissage et au bien-être de notre jeunesse pour un budget de 67,7 M€, celles relatives aux politiques de proximité et de solidarité pour 57,9 M€, enfin les presque 6 M€ pour le patrimoine et l'accessibilité, où les efforts sont à poursuivre ; c'est projeté sur les prochaines années, nous l'avons vu dans le graphique également.

Pour terminer sur le chapitre des dépenses de fonctionnement, je souhaite encore saluer **l'aide de la Ville en direction des associations** pour une hausse de subventions versées de 3,94 %. Je souhaite terminer mon propos en remerciant également les services de la Ville qui travaillent sans relâche en lien avec les élus pour obtenir ces bons résultats.

Les élu·es communistes sont satisfaits de la bonne gestion de notre Ville et réaffirment leur volonté de travailler dans cette optique pour une Ville inclusive, solidaire pour les Lillois·es.





Eddie Jacquemart

**Conseiller
municipal délégué**

Education populaire –
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le Plan lillois pour le climat 2021-2026 – 1/2

Changement climatique, ces mots sont sur toutes les lèvres, ils sont au cœur de chaque discours, de chaque prise de position. Depuis des décennies, des rapports s'empilent, alertant sur la gravité de la situation, mais peut-on dire que les choses ont réellement changé, et je pense particulièrement aux choix structurants de notre modèle de société ?

Après les Accords de Paris, on nous promettait de grandes actions pour sauver la Planète et assurer un avenir radieux aux générations futures. Nous savons aujourd'hui que les engagements pris lors de cette grand-messe du climat ne seront probablement pas tenus et les conséquences promettent d'être terribles. **Le capitalisme mondialisé, assoiffé de rentabilité, qui épuise les âmes et brise les vies, est incompatible avec la lutte contre le réchauffement climatique.**

Sauver la Planète, c'est changer de système pour mettre fin aux logiques de prédation des multinationales. **Ce dont nous avons besoin, ce sont de grandes politiques publiques,** uniquement basées sur la préservation de la Planète et sur l'intérêt général.

Le dernier **rapport du GIEC**, dont des extraits viennent d'être révélés, alerte sur les retombées cataclysmiques si rien ne change. Aucun territoire ne sera épargné, et cela a déjà commencé. Nous avons, par exemple, connu cette semaine des hausses de températures historiques au Canada, dans les régions de Vancouver, où le mercure est monté à plus de 46 degrés. Conséquence : les écoles ont dû fermer et le numéro d'urgence local a sonné plus de 230 fois pour des insolations et des cas d'épuisement liés à la chaleur.

Si je me suis permis ce rapide tour d'horizon, c'est pour bien rappeler que le réchauffement climatique n'est pas une épouvante agitée pour faire peur mais une réalité concrète dont nous mesurons déjà les conséquences dramatiques sur les populations et les territoires. **La Planète brûle et notre responsabilité est d'agir.**

Depuis de nombreuses années, je m'en félicite, **notre Ville est mobilisée pour faire de Lille une Ville durable**, aussi bien par des projets de végétalisation des rues, d'habitat durable ou encore de transports en commun. En 2019, face à la gravité de la situation, notre Ville s'est engagée résolument dans une politique ambitieuse, en déclarant l'urgence climatique sur son territoire, et s'est fixée l'objectif de réduire de 45 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990 pour **atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.**

La mise en place de ce **Pacte Lille bas carbone**, que vient de nous présenter la Première Adjointe, qui engage 100 partenaires et qui aura pour priorité, entre autres, l'énergie et l'eau, les matériaux bas carbone et l'économie circulaire, la nature, la biodiversité et l'agriculture urbaine, l'adaptation au changement climatique, la mobilité durable et le bien-être des habitants, est une étape supplémentaire et nécessaire dans cette transition écologique et sociale que nous avons collectivement engagée.





Eddie Jacquemart

**Conseiller
municipal délégué**

Education populaire –
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le Plan lillois pour le climat 2021-2026 – 2/2

Au cœur de notre action climatique, nous devons toujours lier les questions de justice sociale et de bien-être des habitantes et des habitants. En effet, nous savons que ce sont les personnes les plus pauvres qui subissent de plein fouet les effets du réchauffement climatique. Alors que l'empreinte carbone d'une personne faisant partie des 1 % les plus riches au monde est 100 fois plus élevée que celle des 50 % de la population la plus pauvre.

Les élu·es communistes se félicitent que soit placée au cœur de ce Plan bas carbone la question de la rénovation thermique des bâtiments, véritable fléau qui pèse à la fois sur le pouvoir d'achat des ménages, menace leur santé et détruit la Planète. En France, nous avons aujourd'hui plus de 6 millions de personnes en précarité énergétique et 17 % des résidences principales en France sont considérées comme des passoires thermiques, générant un taux massif de CO2 qui va contribuer à l'effet de serre et au réchauffement climatique.

Nous serons particulièrement attentifs à ce que les locataires ne payent pas la facture de ces rénovations, ce que nous appelons dans le jargon « la troisième ligne », alors même qu'ils y contribuent indirectement depuis des années avec des montants de chauffage exorbitants.

L'urgence impose une radicalité écologique et une justice sociale de haut niveau. Avec ce Pacte Lille bas carbone, notre Ville, fidèle à ses engagements et à ses valeurs, continue de mener une politique publique utile à l'intérêt général.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur la durée annuelle du travail et organisation des temps du personnel municipal - 1/2

À peine sortis de ce dernier confinement, nous voici confrontés aux **conséquences néfastes de la loi dite de transformation de la fonction publique** votée par la Majorité présidentielle contre l'avis de nombreux parlementaires. Beaucoup d'entre eux se sont en effet exprimés pour dénoncer **une fragilisation du service public**, avec un objectif affiché de 120 000 suppressions de postes, une mise en cause des statuts au profit de l'individualisation des situations, de la flexibilité et d'atteinte aux droits des salariés.

Ce soir, c'est un autre aspect de cette loi qui est l'objet de la délibération, celui de la durée du temps de travail. Oubliés les hommages rendus aux agents des services publics et à leur mobilisation pour atténuer au maximum les conséquences les plus négatives de la pandémie. Oubliés ces agents qui, parfois au péril de leur santé, ont permis la continuité du service public dans de nombreux domaines pour maintenir le lien, pour permettre de venir au secours des plus isolés, des plus vulnérables, pour assurer la scolarisation de nos enfants et j'en passe. Avec cette loi, le monde d'après vu par le Gouvernement ressemble à celui d'avant.

Cette loi est critiquable en ce qu'elle induit **une remise en cause des acquis et des conquies sociaux**. Tout ce qui a été concédé, négocié, obtenu en termes de temps de travail est rayé d'un trait de plume. **Elle participe également au dénigrement des agents de la fonction publique**, laissant supposer qu'ils ne travaillent pas suffisamment, alors même que le rapport 2020 de la Direction Générale des Collectivités Locales sur les conditions de travail indique que les agents de la fonction publique à temps complet déclarent une durée habituelle hebdomadaire de 39,4 heures par semaine, soit une durée quasi similaire à celle des salariés du secteur privé qui se situe à 39,2 heures.

Ce même rapport précise que, entre 2013 et 2019, tous versants confondus, la durée annuelle effective du temps de travail dans la fonction publique a augmenté de 1,2 %, soit 20 heures de plus entre 2013 et 2019. L'exigence du Gouvernement d'allonger la durée du temps de travail, avec des rémunérations inchangées, avec un point d'indice bloqué, correspond clairement à **une diminution du salaire horaire**, ce que nous ne pouvons cautionner.

C'est pourquoi nous, élu·es communistes, voterons **contre cette délibération**.

Nous entendons bien sûr les arguments selon lesquels la loi est la loi, **mais nous savons tous que certaines lois ne sont pas respectées**. La loi SRU sur le taux de logements sociaux dans les communes, la loi Besson sur les aires d'accueil des gens du voyage, toutes les lois sur l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap ne sont pas entièrement respectées, pour ne citer que quelques exemples.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur la durée annuelle du travail et organisation des temps du personnel municipal – 2/2

Quant à l'idée que le Préfet pourrait imposer sa loi si nous refusons de délibérer, nous continuons de penser que, **si toutes les collectivités dont la sensibilité politique s'est exprimée contre ce texte dans les débats parlementaires refusaient de délibérer, une telle mesure serait impossible**. Nous restons convaincus que toutes les grandes Villes, à l'exception peut-être de deux d'entre elles, pourraient contrecarrer cette loi injuste avant qu'elle ne soit applicable à l'échéance du 1er janvier 2022.

Enfin, dernier élément, quoi qu'il en ait été dit, qui fait que nous refusons d'envisager la déclinaison locale de cette loi, celle-ci est de toute évidence **en contradiction avec le principe constitutionnel qui lui est supérieur de libre administration** des compétences et des ressources des collectivités. À l'heure où les revendications des salariés devraient inciter à limiter la durée légale du temps de travail et aller vers les 32 heures hebdomadaires, **nous ne pouvons que nous exprimer contre cette délibération**.

